

12 - MON AUTORISATION DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce mandat, vous autorisez Lucia à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Lucia. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions écrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique de MANDAT (cadre réservé Lucia) :

☐ CHORUS (Collectivités) CODE ENGAGEMENT :

CODE SERVICE :

Débiteur (nom prénom adresse)
EARL BARRE ET FILS

Etablissement teneur du compte à débiter

N° National d'émetteur
525972

Crédit Agricole Alpes Provence

COMPTE A DEBITER

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER SEPA

IBAN **FR761130160001849012652162051087**
BIC **AGRIFRPP813**

LUCIA
158 Allée des Ecureuils
34980 ST GELY DU FESC

Paiement : Récurrent/répétitif ☐

Identifiant Créancier SEPA : FR20ZZZ525972

Prière de renvoyer cet imprimé en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne (RIB, RIP ou RICE)

En application de la loi n°78-17 en date du 06/01/78, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel

Nom et prénom du signataire :
BARRE MARC

Date :

10/04/2024

Signature :



Bulletin de souscription à retourner à

Lucia – 158 Allée des Ecureuils - 34980 ST GELY DU FESC – contact@lucia-energie.fr

Accompagné de la copie recto/verso de votre dernière facture d'électricité, de l'autorisation de prélèvement dûment remplie, et d'un RIB

EARL BARRE ET FILS

capital social 127376 €

5655 route de Saint Gilles

30300 Beaucaire

☎ 06 07 47 70 57
06 21 10 77 55

Siret: 327 048 260 00015

TVA: FR 74 327048260